



# ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

## L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Public :** Cette formation s'adresse à tout établissement recevant du public.

**Pré-requis :** Aucun.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Accueillir les personnes handicapées motrices, auditives, visuelles ou mentales.

**1**  
**JOUR**

- ▶ INTER ET INTRA ENTREPRISES
- ▶ 8 À 12 PARTICIPANTS

### Introduction

#### Définition des types d'handicaps - constat - ce qu'il faut savoir

- ▶ déficience auditive
- ▶ déficience mentale
- ▶ déficience visuelle
- ▶ déficience motrice

#### Le chien - meilleur ami de l'handicap

- ▶ chien d'aveugle
- ▶ chien d'assistance
- ▶ chien écouteur
- ▶ que dit la loi?

#### Principe d'accès à tout pour tous

- ▶ les catégories ERP
- ▶ cadre réglementaire

#### Les obligations, les sanctions, les dérogations

#### Dispositifs techniques réglementaires

#### Recommandations d'équipement dans les chambres

#### Le petit déjeuner

#### Le restaurant

#### Savoir accueillir les personnes en situation d'handicap

- ▶ accueil des personnes déficientes auditives
- ▶ accueil des personnes déficientes mentales
- ▶ accueil des personnes déficientes visuelles

#### Communiquer sur son accessibilité

#### VALIDATION DE LA FORMATION :

Remise d'une attestation de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Pédagogie active et participative : plénières interactives, analyses de cas.

#### INTERVENANTS :

Spécialisés dans la gestion du handicap.